

Amundi Multi-Gérants Opportunités

Amundi Multi-Gérants Opportunités est un fonds de fonds¹ qui adopte une approche flexible avec une liberté complète d'allocation d'actifs. Il permet d'accéder à un univers d'investissement large constitué des marchés internationaux obligataires, monétaires, actions et devises, l'objectif étant la recherche de performance à travers cette allocation flexible. Amundi Multi-Gérants Opportunités n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

1 Un univers d'investissement riche et dynamique

Amundi Multi-Gérants Opportunités donne un accès à une sélection rigoureuse d'Organismes de Placements Collectifs (OPC) proposés par différentes sociétés de gestion à travers le monde. Il offre ainsi la possibilité de diversifier² les investissements en ouvrant notamment l'accès à des produits auxquels les investisseurs particuliers n'ont habituellement pas accès (OPC fermés au public ou réservés à une clientèle institutionnelle). **Le fonds est géré de manière dynamique et flexible visant à capter un maximum de moteurs de performances tout en minimisant l'impact des épisodes de marchés baissiers.** L'allocation est ainsi déterminée en fonction du scénario macro-économique, des prévisions de croissance économique et de taux d'inflation pour chaque zone géographique, des anticipations de marchés et des évolutions des taux d'intérêt et des devises. Le fonds peut par ailleurs être investi sur les pays émergents jusqu'à 50% de l'exposition action.

2 Une sélection rigoureuse des expertises

Le fonds peut investir dans des OPC internes, c'est-à-dire gérés par une société du groupe Amundi ou des OPC gérés par une société de gestion externe, de gestion active ou des solutions ETF³, sélectionnés au travers d'une approche disciplinée et robuste :

- S'appuyant sur un filtre de sélection préliminaire, suivi d'une série d'analyses quantitatives permettant de retenir les fonds présentant le meilleur couple rendement/risque, tout en éliminant ceux aux comportements les plus irréguliers.
- Ensuite, intervient l'étape la plus importante, celle de l'audit approfondi des gérants des OPC présélectionnés. L'équipe de gérants conseils réalise ainsi ses propres audits financiers et opérationnels et organise des entretiens réguliers avec les gérants de chaque OPC afin de comprendre leurs savoir-faire spécifiques.
- L'approche analytique comprend également la prise en compte de la notation ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) de l'émetteur et de l'OPC.

3 Une équipe expérimentée dédiée à la gestion en architecture ouverte

Le choix d'un fonds Multi-gérants est celui d'un accompagnement par des professionnels expérimentés dans la gestion en architecture ouverte⁴, assurant au client une sélection rigoureuse des OPC, et un ajustement dynamique de l'allocation du portefeuille selon l'évolution des marchés.

Si le choix des titres est opéré, au sein de chaque OPC sous-jacent, par les différentes sociétés de gestion sélectionnées, Amundi assure une fonction de contrôle permanent sur la gestion afin d'assurer la cohérence du portefeuille.

L'équipe des gérants s'assure ainsi d'une structuration de portefeuille optimale au fil du temps, au service d'une recherche de performances ajustées du risque robustes sur le long terme.

En bref

Une gestion en architecture ouverte...



...dynamique et flexible...



...donnant accès à un univers d'investissement mondial et diversifié¹...



...avec un profil de risque équilibré



Source : Amundi Asset Management à février 2025. A titre d'illustration uniquement du processus d'investissement, susceptible d'être modifié. Pour de plus amples informations sur la politique, les objectifs et la stratégie d'investissement du fonds, veuillez consulter le prospectus. La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de celui-ci.

1. Fonds de fonds : organisme de placement collectif (OPC) investissant principalement en parts d'autres OPC. 2. La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes. 3. ETF : Exchange Traded Funds, aussi appelés trackers sont des fonds répliquant la valeur d'indices boursiers. 4. Architecture ouverte : désigne une pratique des institutions financières consistant à proposer des fonds d'investissements d'institutions concurrentes.

Amundi : le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux⁵, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 200 milliards d'euros d'encours⁶.

Ses six plateformes de gestion internationales⁷, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 700 professionnels dans 35 pays.

Risques

Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital.

Autres risques liés au fonds :

- Risque inhérent à la gestion discrétionnaire
- Risque lié à la sur-exposition
- Risque Actions
- Risque de crédit
- Risque de taux
- Risque de change
- Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement)
- Risque de liquidité (accessoire)
- Risque de contrepartie
- Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS)
- Risque lié à la réutilisation des titres reçus en garantie
- Risque juridique
- Risque en matière de durabilité

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sur https://www.amundi.fr/fr_part.

Avantages

- Une allocation totalement flexible avec la possibilité d'accéder à un univers d'investissement très large et diversifié⁸.
- Nos analystes sont rémunérés sur la performance de leur sélection de fonds. La construction de portefeuille combine ainsi à la fois une approche passive et active au service de la performance sur le long terme.
- Une préoccupation de préservation du capital : par construction, le portefeuille cherche à atténuer les pertes dans les phases de baisse de marché tout en participant pleinement aux séquences haussières. Une recherche d'asymétrie afin de conjuguer performance et limitation du risque de perte dans la durée.
- Une recherche permanente d'investissements liquides.

⁵ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023.

⁶ Données Amundi au 30/12/2024.

⁷ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

⁸ La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes.

Caractéristiques principales


CODE ISIN	FR0010435024 - P
Forme juridique	FCP de droit français
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon minimum de placement recommandé	5 ans
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du fonds	27 mars 2007
Date de création de la part P	27 mars 2007
Devise de référence	Euro
PASSATION DES ORDRES	
Souscription minimum : 1 ^{ère} / ultérieures	1 millième de part/1 millième de part
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour avant 12h25

Que va me coûter cet investissement ?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

Quels sont les risques ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du fonds. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Multi-Gérants Opportunités.

Classification SFDR*



Ce fonds reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le fonds visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DIC et le prospectus).

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Ce document est uniquement fourni à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Il ne saurait en outre être considéré comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où le fonds a été autorisé, le cas échéant, à la commercialisation. En tout état de cause, il n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (« U.S. Person »), tel que défini dans le prospectus de l'OPC.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Avant toute souscription d'un fonds commun de placement, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Avant de prendre toute décision finale d'investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des informations contenues dans le prospectus et le Document d'Informations Clés, disponibles gratuitement auprès du siège de la société de gestion de l'OPC, ou sur www.amundi.fr.

La décision de l'investisseur d'investir dans l'OPC visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de l'OPC. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un OPC.

Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

L'OPC présenté dans ce document est géré par Amundi AM, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Date de publication : février 2025

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

